

# Présentation générale du DPE 2021

Afin d'accéder au DPE à réaliser :

1. Sélectionnez l'intervention à réaliser
2. Cliquez sur démarrer l'intervention
3. Cliquez sur l'icône avec les trois traits horizontaux
4. Cliquez sur DPE

**NB : dans le cadre du DPE 2021, l'ajout de données à l'intérieur de la description général du bien n'est pas nécessaire car la description du bien est à réaliser à l'intérieur du diagnostic.**

Le DPE se découpe en 4 grandes étapes :

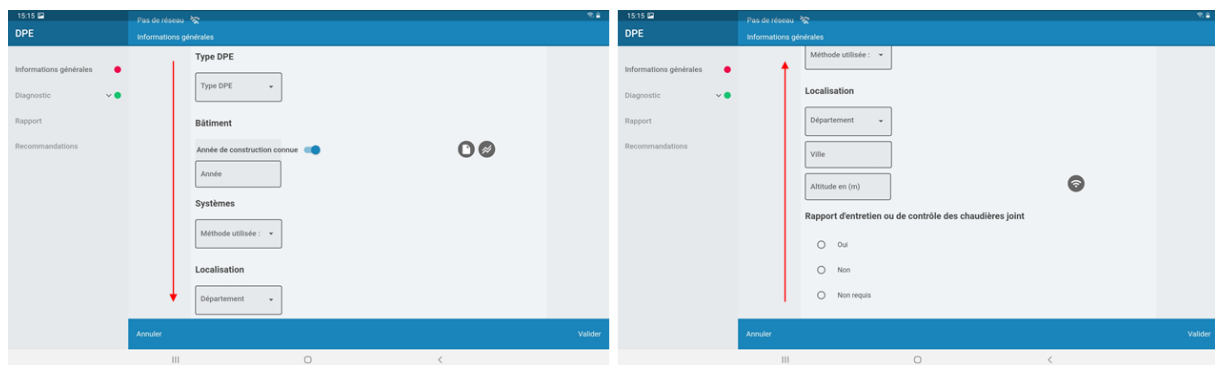
1. La saisie des informations générales
2. Le diagnostic :
  1. La description complète de l'enveloppe du bien
  2. La déclaration de tous les systèmes (eau chaude, chauffage, climatisation...)
3. La prévisualisation du rapport
4. Les recommandations applicables / appliquées et l'étiquette

**NB : les 3 premières étapes du DPE peuvent être réalisées en mode avion par contre les étapes des recommandations et de l'étiquette ne peuvent être fonctionnelles qu'en présence de réseau.**

## 1. La saisie des informations générales

Les informations générales regroupent ;

- Le type de DPE (Existant, Neuf, Bâtiment public, Centres commerciaux)
- Les informations générales issues du bâtiment (type de bâtiment, Année de construction, surface habitable, HSP et exposition des façades)
- Le système de calcul utilisé
- La localisation du bien
- La présence de rapport d'entretien ou de contrôle des chaudières.



La navigation dans cette étape se réalise au sein de l'application par un défilement vertical de haut en bas et inversement. Les éléments présent sur la partie droite de l'écran servent respectivement à indiquer une :

Information issue de données en ligne

Information issue d'une observation ou d'une mesure

Information issue d'un document fourni

Information venant d'une valeur par défaut



Une fois les éléments saisis taper sur 'valider' en bas à droite pour enregistrer les éléments saisis :

A screenshot of a mobile application interface for a 'DPE' (Diagnostic de Performance Énergétique) form. The top status bar shows the time 15:16 and 'Pas de réseau'. The app title is 'DPE' and the current screen is 'Informations générales'. On the left is a sidebar menu with 'Informations générales', 'Diagnostic', 'Rapport', and 'Recommandations'. The main form area contains a dropdown for '3CL-DPE', a 'Localisation' section with dropdowns for 'Département' (35 - Ile-et-Vilaine) and 'Ville' (Rennes), and a text input for 'Altitude en (m)' (180). Below this is a section for 'Rapport d'entretien ou de contrôle des chaudières joint' with radio buttons for 'Oui', 'Non' (selected), and 'Non requis'. At the bottom, there is a green 'Sauvegardé' button and a red 'Valider' button.

**NB : Si des éléments obligatoires ont été omis d'être renseigné, le message 'le champ doit être rempli' apparaîtra en rouge au niveau du champ correspondant.**

09:35 Pas de réseau

**DPE** Informations générales

**Localisation**

Département  
Le champ doit être rempli

Ville  
Le champ doit être rempli

Altitude en (m)  
Le champ doit être rempli

**Rapport d'entretien ou de contrôle des chaudières joint**

Oui

Non

Non requis

Un des éléments doit être sélectionné

Annuler Valider

**NB: Le point à droite d'informations générales passe au vert lorsque les données saisies sont cohérentes**



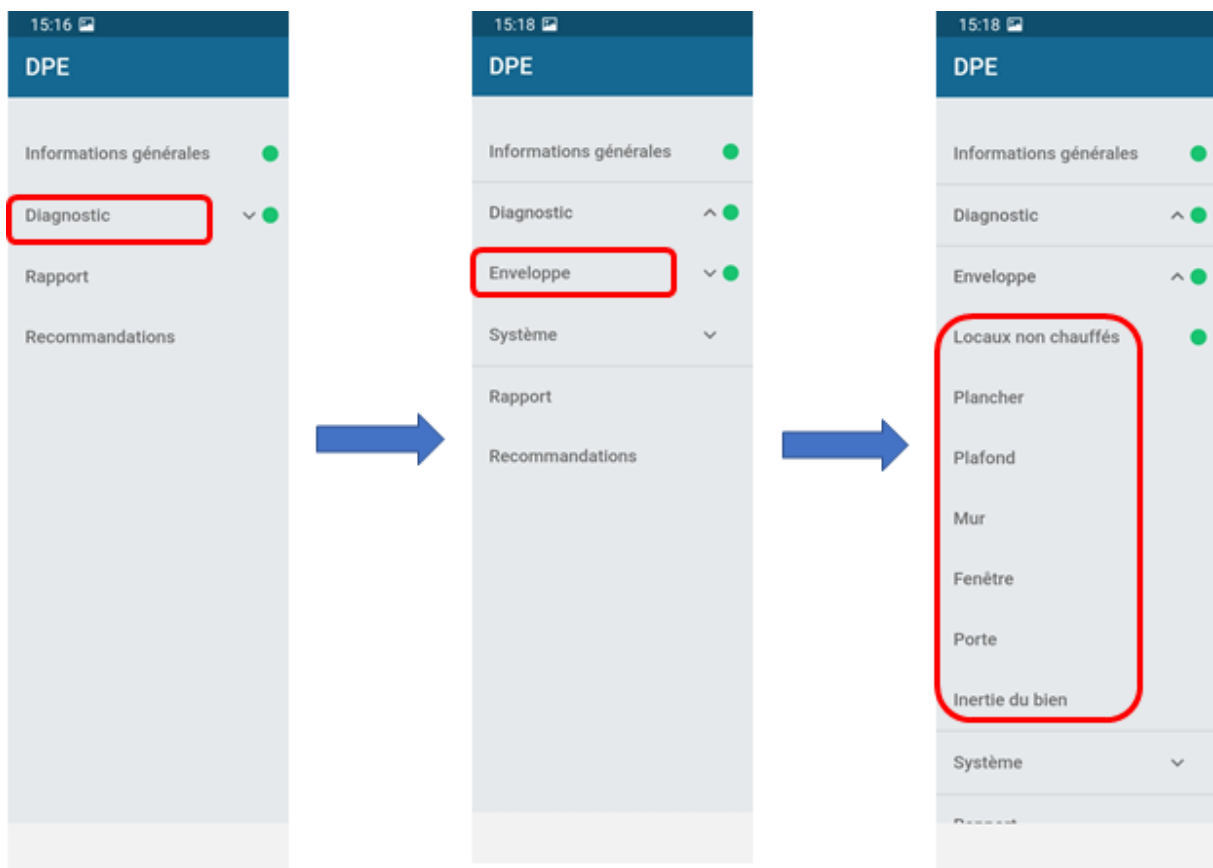
## 2. Le diagnostic

## 1. La description complète de l'enveloppe du bien

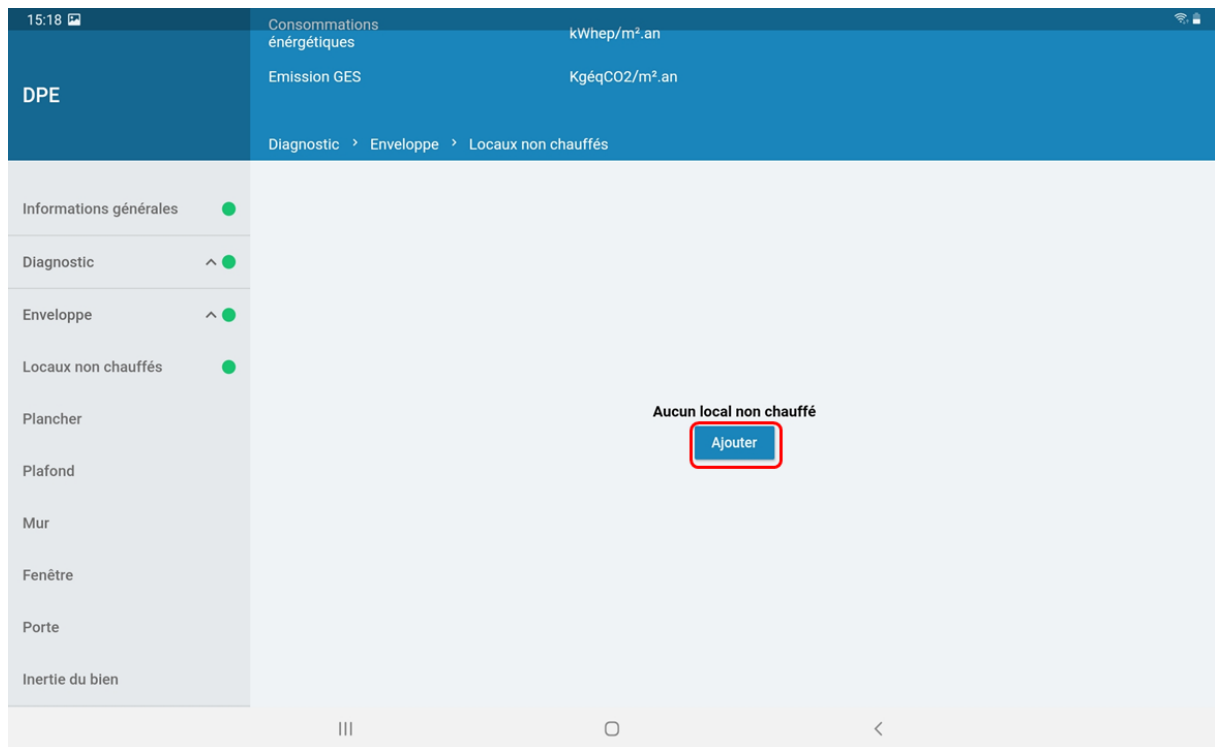
La déclaration se réalise en tapotant au niveau de la partie gauche de l'écran sur 'Diagnostic' afin de faire apparaître 'Enveloppe' puis en tapotant sur enveloppe afin de faire apparaître les différents éléments de l'enveloppe du bien à renseigner. Le passage d'un élément de l'enveloppe à l'autre se fait en tapotant sur ce dernier.

La description de l'enveloppe comprend de haut en bas :

- Les locaux non chauffés ([description ici](#))
- Les planchers ([description ici](#))
- Les plafonds ([description ici](#))
- Les murs ([description ici](#))
- Les fenêtres ([description ici](#))
- Les portes ([description ici](#))
- L'inertie du bien ([description ici](#))



Afin d'ajouter un élément dans l'un des différents onglets, tapoter sur celui désiré puis tapoter sur 'Ajouter' dans la partie droite de l'écran.

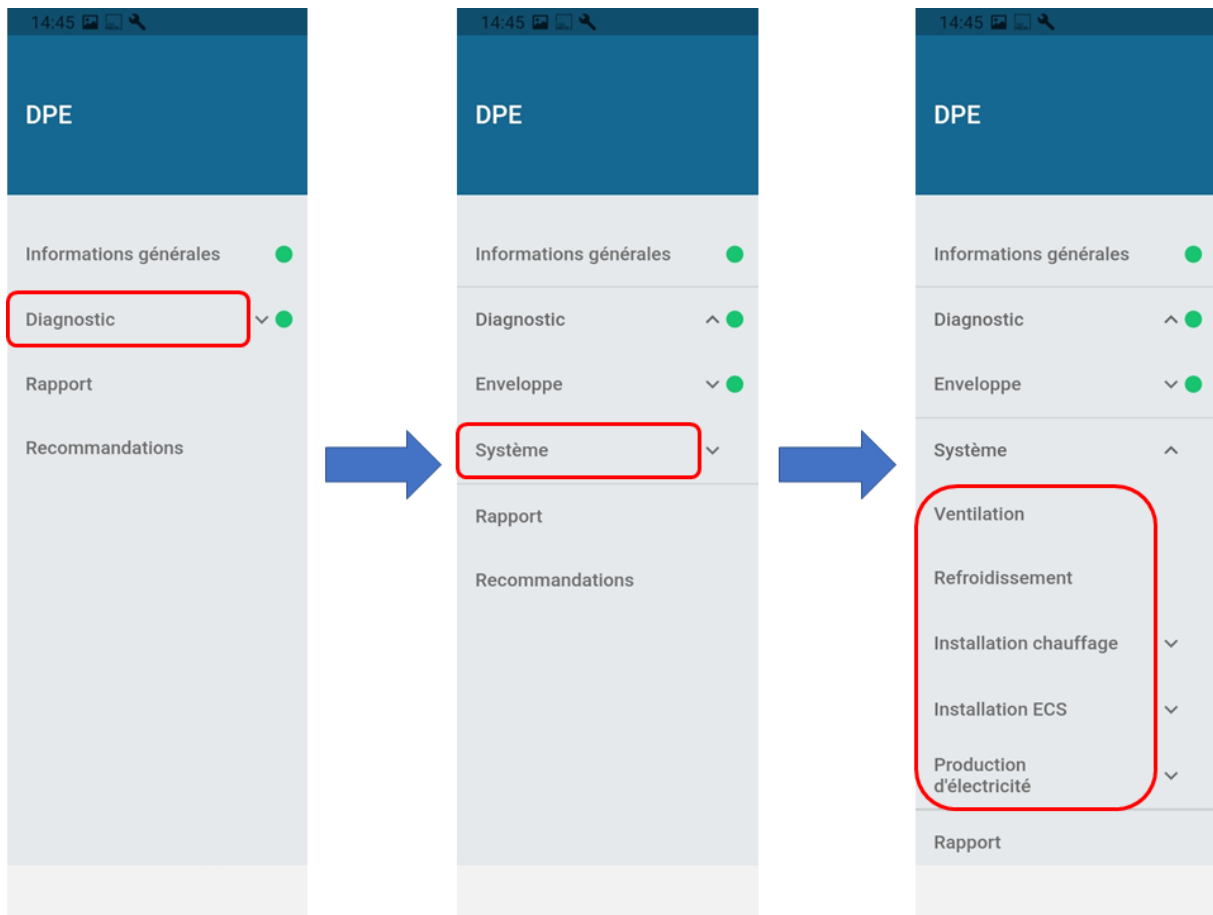


## 2. La déclaration de tous les systèmes

La déclaration se réalise en tapotant au niveau de la partie gauche de l'écran sur 'Diagnostic' afin de faire apparaître 'Système' puis en tapotant sur système afin de faire apparaître les différents éléments des systèmes du bien à renseigner. Le passage d'un élément des systèmes à l'autre se fait en tapotant sur ce dernier.

La description des systèmes comprend de haut en bas :

- La ventilation ([description ici](#))
- Le refroidissement ([description ici](#))
- L'installation de chauffage ([description ici](#))
- L'installation d'ECS ([description ici](#))
- La production d'électricité ([description ici](#))



Afin d'ajouter un élément dans l'un des différents onglets, tapoter sur celui désiré puis tapoter sur 'Ajouter' dans la partie droite de l'écran.

